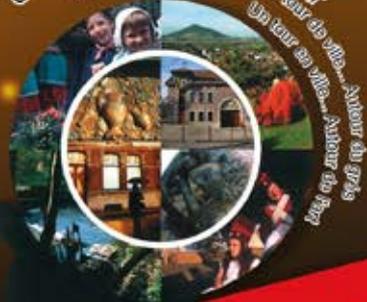


Ville de Châtelet

Une ville tournée vers le futur
Au cœur d'un climat... Un tour de ville... Autour de ses
Un tour de ville... Autour de ses



Bulletin Communal

Décembre 2017



EDITEUR RESPONSABLE : Le Collège Communal - 55, RUE GENDEBIEN

www.chatelet.be

2017

E

dito

Le mot du Bourgmestre



Chers citoyens,

À l'approche des fêtes de fin d'année, je ne peux que vous souhaiter de trouver la chaleur des familles et les souvenirs qui réunissent chacun des nôtres au sein de nos foyers. Permettez-moi de vous souhaiter **mes meilleurs vœux**, que cette fin d'année soit heureuse et 2018 encore meilleure. C'est une période propice aux retrouvailles, mais aussi à l'analyse de nos actions.

Dans cet éditorial, j'aimerais revenir sur les différentes avancées qui ont ponctué l'année 2017, et sur les sujets qui ont attiré votre attention. Pour commencer, j'aborderais **le contact citoyen** que nous nous engageons quotidiennement à améliorer. Si nos méthodes de communications se sont modernisées, j'ai été marqué par le succès de nos rencontres citoyennes et nos échanges constructifs.

En vous entendant mieux, nous parvenons à répondre par **des actions fortes**. Face à la prolifération des incivilités, la Zone de Police s'investit sur le terrain de manière préventive puis répressive, une méthode que nous appliquons également dans nos actions telles que Quartiers Propres.

L'année 2017 a aussi été marquée par **l'embellissement de l'entité**. Des projets de verdissement voient le jour, celui du quartier Grand Chêne. Nos ronds-points se fleurissent, nos parcs sont remis à neuf ou équipés d'aires de jeux et notre cimetière-nature de Bouffioulx reçoit un prix.

Des nouveautés voient également le jour comme le Taxi Social qui assure la mobilité des usagers faibles. Nous sommes même **précurseur** en matière de bien-être animal avec la mise en place d'un service qui s'y dévoue.

C'est avec de l'ambition que nous nous engageons dans l'année 2018. Notre constance renouvelée dans les appels à projets offre des résultats concluants et projette notre ville dans un avenir prometteur. Soucieux de préserver et valoriser notre patrimoine, de nombreux dossiers convergent vers un même objectif : **une attractivité accrue et de nouvelles opportunités dans le respect et l'intérêt de tous.**

Votre Bourgmestre, Daniel Vanderlick.

Le mot du Bourgmestre	3
Sommaire	
Châtelet Centreville	4 - 5
Le marché de Noël	
Créashop	
Info	
Siep	5
Service Travaux	6 - 7
Salage hivernal	
Travaux en cours et subventions	
Sports	7
Mérite Sportif	
Culture	8 - 9
17ème Salon des Artisans d'Art	
Mérite Culturel	
PCS	10 - 11
Une maison à votre disposition	
Hiver solidaire	
Merci aux bénévoles	
Police	12
Police de proximité	
Planification d'urgence	13
Qu'est-ce que BE-Alert ?	
Info	13
Fin de la redevance télévision	
PSSP	14 - 15
Médiation de quartier, Cellule VIF	
Agents constatateurs, bien-être animal	
Direction générale et financière	16
Compte 2016 de la Ville	
Taxi Social de Châtelet	
Etat Civil	
Le Carnet Rose	17
Mariages et noces	18
Nécrologie	19



LE MARCHÉ DE NOËL

du vendredi 15 décembre au dimanche 17 décembre.

Comme depuis quelques années, le marché de Noël installera ses 25 chalets sur la place du Marché. Ambiance de fête, animations, musiques, odeurs de cannelle et de vin chaud seront au rendez-vous pour réchauffer le cœur des petits et des grands. Naturellement, le Père Noël sera là ! Il vous attendra pour la séance photo traditionnelle et il vous emmènera pour une promenade en calèche dans les rues du centre-ville.

Venez découvrir les produits canadiens au chalet de la gestion centre-ville, mais aussi d'autres spécialités polonaises, italiennes... Une façon simple de voyager en cette fin d'année.

L'inauguration du marché le vendredi 15 décembre dès 19 h se fera en fanfare.

Samedi 18 décembre dans l'après-midi nous recevrons la visite des Gilles de Châtelet accompagnés de la Mère Noël.

Durant le week-end, 500 cougnoux seront distribués aux enfants.

En plus des superbes illuminations de Noël installées par la Ville de Châtelet, les commerçants prendront un soin particulier à faire scintiller de mille feux leurs vitrines et à vous conseiller pour vos achats de fin décembre.

« Un dessin au Père Noël »

Une boîte aux lettres géante sera disposée du 7 au 24 décembre au n° 8 de la place du Perron. Les enfants pourront y déposer leur dessin sur le thème de Noël. Ce dessin doit se trouver sur un formulaire adéquat disponible près de la boîte aux lettres, dans les chalets (auprès des stewards). Chaque enfant participant recevra un petit cadeau.



Ed. responsable: Nathalie Cam...

CRÉASHOP

Une prime pour de nouveaux projets commerciaux à Châtelet

La mise en place de Créashop Châtelet

tombe idéalement dans l'intraring ! Avec un projet de rénovation urbaine prometteur et une volonté de redorer son attractivité commerciale, la Ville se dote d'un moteur de créativité qui a fait ses preuves.

Initiative du Gouvernement Wallon à travers le plan Wallonie Commerce et de la collaboration entre la Ville de Châtelet et l'ASBL Châtelet Centre-Ville, Créashop Châtelet a pour objectif d'apporter un soutien supplémentaire à la création de nouveaux commerces dans le centre-ville de Châtelet. De ce fait, la prime entre en adéquation avec les fonctions élémentaires de l'ASBL Châtelet Centre-Ville.

Vers un tissu commercial renforcé et tourné vers l'avenir.

L'objectif tend à renforcer l'offre commerciale dans le centre-ville de Châtelet, en facilitant l'apparition de commerces nouveaux.



Il vise également à diminuer le nombre de cellules vides, encourager la création d'emplois et aider les candidats commerçants par l'octroi d'une prime. Créashop Châtelet veut préparer un tissu commercial ambitieux orienté vers l'avenir.

Créer, développer, innover, avancer.

Créashop Châtelet veut donner l'opportunité à chacun de rendre le centre-ville plus créatif, plus novateur avec des produits et services originaux. À cela s'ajoutent les perspectives d'avenir qu'une rénovation urbaine du centre-ville présente. Ce projet donnera une première impulsion positive vers un Châtelet plus « smart » !

L'appel à projets est ouvert à tout candidat désirant lancer une nouvelle activité de commerce, dans une cellule commerciale située dans l'intraring de Châtelet. Une attention particulière sera portée aux projets incluant une réflexion autour des circuits courts et de l'économie circulaire. Les projets sélectionnés par le jury bénéficieront d'une prime couvrant jusqu'à 60 % du montant total des investissements admis, pour un maximum de 6000 euros.

Un jury évaluera les dossiers selon différents critères : installation dans une cellule commerciale vide de la zone concernée par l'action, viabilité du projet et solidité du plan financier, caractère original du projet, qualité du commerce, répondre aux besoins de la zone, maintien de l'activité pendant 2 ans minimum après l'ouverture du commerce.

Que le projet soit finalisé ou que celui-ci n'en soit encore qu'au stade de la conception, les candidats peuvent contacter l'ASBL Châtelet Centre-Ville au 071/243726 ou par mail

chatelet.centreville@gmail.com pour obtenir le dossier de candidature ainsi que le règlement de l'appel à projets.

(<http://www.walloniecommerce.be/creashop-action-8.html>)

Nathalie CATTALINI
Echevin



Siep

ON NE PEUT PAS TOUT SAVOIR MAIS ON PEUT S'INFORMER !

Le SIEP (Service d'Information sur les Études et les Professions) de Charleroi vous accueille toute l'année dans ses locaux (situés au Bd Janson 51 - 6000 Charleroi) pour répondre à toutes questions concernant les études, les formations, les cours de langues, les séjours à l'étranger et l'orientation professionnelle (cours de promotion sociale, formations Forem, etc.).

Une fois par an, le SIEP organise un salon qui s'adresse à un large public et offre un panel représentatif du monde de l'enseignement, de la formation et de l'emploi pour accompagner les jeunes mais aussi les adultes dans leur choix d'orientation scolaire et professionnelle.

Ce salon réunit en un même lieu et dans un climat de convivialité et d'échange, des professeurs expérimentés, des formateurs chevronnés, des professionnels de l'emploi et de l'information ainsi que des membres du secteur associatif qui répondront aux questions que les visiteurs peuvent se poser.

Le salon vous accueillera **le vendredi 9 mars 2018 de 13h00 à 18h00 et le samedi 10 mars 2018 de 10h00 à 18h00 à LOUVEXPO.**

Dans un souci de permettre au plus grand nombre de venir découvrir cet événement unique dans la région, le SIEP de Charleroi et vos représentants communaux ont le plaisir de vous offrir une entrée gratuite. N'hésitez pas à vous en servir.

Plus d'infos ? Besoin de plus d'entrées ?

Surfez sur le site salons.siep.be



CONTACT
Odile Fifis

Chargée du projet SALON
Tél : 071/33 12 06 (faire le 3)
Mail : odile.fifis@siep.be



SIEP CHARLEROI

Boulevard Paul Janson 51
6000 Charleroi
Tél : 071/33 12 06
siep.charleroi@siep.be

Siep
CHARLEROI



En période hivernale, soyons attentifs à la sécurité de tous.

Le Service Voirie est particulièrement mobilisé pour effectuer l'épandage des routes afin de répondre aux besoins des piétons, deux-roues, automobiles et transport publics.

Mais avec deux saleuses pour déverglacer un réseau de plusieurs milliers de kilomètres, nos ouvriers ne peuvent malheureusement intervenir partout à la fois. Nos interventions s'effectuent par priorité : d'abord les voiries fréquentées par les bus. Ensuite les axes secondaires et enfin les plus petites ruelles.

Toutefois, il est à rappeler que le citoyen doit aussi mettre la main dans le sel pour faire face à la neige. En effet, il est de votre responsabilité de déblayer la neige qui se trouve sur votre trottoir et ce sur une largeur d'un mètre environ. Vous pouvez entreposer la neige en bordure du trottoir, mais pas sur la route.

Extrait du règlement général de police

Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique. (Article 14)

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à aménager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. (Article 15)

Les stalactites de glace présentant un danger et surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passant.

En attendant l'enlèvement, le propriétaire doit prendre toute mesure pour écarter tout danger pour les personnes. (...) (Article 16)

Nous vous rappelons qu'en dehors des heures de bureau, il convient d'appeler la Zone de Police au 071/240.100 pour demander l'intervention du service de garde ouvrier assigné à l'épandage de sel.



État des lieux des travaux sur l'entité

Travaux terminés récemment :

- Rue du Sart-Allet
- Trottoirs de la rue des Cayats et de la rue de la Résistance

Travaux en finition :

- Rue des Français

Travaux en cours :

- Rue du Docteur Léon Neuens
- Rue de la Station (égouttage terminé, voirie et trottoirs en cours)
- Rue du Pige (égouttage terminé, voirie et trottoirs en cours)
- Rue des Hayettes (pose de conduites)

Travaux débutés récemment :

- Rue des Cayats (voirie)
- Quartier Montrou
- Rue Cyprien Prévôt
- Impasse de la Croisette

Travaux prévus :

- Rue du 11 Novembre (procédure de Marché en cours)
- Rue Neuve (procédure de Marché en cours)
- Rue Wez Bajole (procédure de Marché en cours)
- Rue Henri Matelard et Charles Degrange (procédure de Marché en cours)
- Rue de la Praye, du Calvaire et Grand'Rue (à l'étude)
- Rue de la Justice (à l'étude)

Le service espère que vous apprécierez les illuminations de Noël qui égayeront l'entité. Sachez qu'il s'agit d'ampoules LED basse consommation.

Le service des Travaux reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :
Tél.:071/243.243 - Fax: 071/243.300
travaux@chatelet.be

Daniel VANDERLICK, Bourgmestre, vous invite à le rencontrer lors de ses permanences :
- le mardi de 10h00 à 11h00 rue de la Plaine, 15 (1^{er} étage)
- le mercredi de 10h00 à 12h00 Rue Gendebien, 55 rez-de-chaussée, (Bureau du Bourgmestre).

Bonne surprise pour la Ville de Châtelet qui se voit recevoir plus de 500.000€ au prochain Plan d'Investissement Communal (2018-2019).

Avec les félicitations de la Région Wallonne, le budget total passe à 1.512.955 € !

“Comme vous pouvez le constater, votre efficacité est à présent récompensée par un budget complémentaire à mettre en oeuvre pour vos concitoyens.”
- Michel Devos, Inspecteur Général du Département

des Infrastructures Subsidiées du Service Public de Wallonie.

Le PIC est la principale subvention en terme d'amélioration de voiries et des espaces publics. Entre 2013 et 2016, la Ville de Châtelet a parfaitement maîtrisé son plan en utilisant 100% du budget. Un fait notable qui la place parmi les bons élèves en matière de gestion budgétaire.

Les projets de réalisation 2018-2019 passent d'un budget initial de 936.007€ à un total de 1.512.955€ grâce au bonus complémentaire de 576.947,79€. Soit une augmentation de 61% !

Bien que les projets ne soient pas encore confirmés, le service travaux s'orienterait sur deux rues difficiles de Bouffloux: la rue de l'Ermitage et la rue Saint-Blaise. En effet, avec un sous-sol rocheux, il

faut s'attendre à des frais importants que ce beau cadeau de fin d'année permettra finalement d'endosser.

Avec le succès des différents appels à projets auxquels la Ville a participé, cette récompense vient confirmer la bonne politique appliquée par l'Administration en terme de suivi des dossiers.

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre

→ Service Sports



Appel aux candidats pour l'attribution des prix du Mérite Sportif de la Ville de Châtelet

Vous êtes sportif ou avez connaissance, dans votre entourage, des performances sportives d'un citoyen mettant à l'honneur la Ville de Châtelet. Nous vous invitons à déposer une candidature au Mérite Sportif de la Ville de Châtelet dans une des catégories suivantes **avant le 31 janvier 2018**.

Qui peut déposer une candidature à un prix du Mérite sportif de la Ville de Châtelet.

1. - Le Mérite sportif « club »

Exclusivement, un club de l'entité de Châtelet ayant accompli, dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

2. - Le Mérite sportif « individuel »

Un(e) sportif(ve) affilié(e) à un club de l'entité ou un(e) citoyen(ne) de la Ville de Châtelet ayant accompli, dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

3. - Le Prix de « l'Espoir »

Un(e) jeune sportif(ve) affilié(e) à un club de l'entité ou un(e) jeune citoyen(ne) de la Ville de Châtelet ayant accompli, dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

Une équipe d'âge d'un club de l'entité de Châtelet ayant accompli, dans l'année civile ou sportive, une performance sportive favorisant la renommée de la Ville de Châtelet.

4. - Le Prix du « Comitard »

Exclusivement, une personne faisant partie intégrante du Comité d'un club de l'entité de Châtelet dont le dévouement et le travail contribuent à la bonne réputation et au développement du club auquel il est affilié.

5. - Le « Prix Spécial » de la Commission

Ce prix spécial «**coup de cœur de la commission**» peut être retenu parmi les candidatures déposées ou faire l'objet de proposition d'un membre de la commission ayant connaissance d'une perfor-

mance sportive particulière (ex : une action sportive solidaire, une performance sportive d'un citoyen moins valide, etc...).

Attention !!!

La date ultime de dépôt des candidatures à un ou plusieurs prix est fixée **au 31 janvier 2018**.

Ces candidatures doivent être adressées à :

Monsieur A. BEKLEVIC, Echevin des sports
rue Gendebien, 55
6200 CHATELET

ou déposées au :

Service des sports de la Ville de Châtelet
Place Wilson, 116 (porte 4)
6200 CHATELET
sports@chatelet.be

Un même candidat pourra dorénavant recevoir un prix dans la même catégorie plusieurs années de suite, les critères d'attribution étant la qualité de la candidature et les performances sportives.

Une candidature par catégorie des lauréats du Mérite sportif de la Ville de Châtelet sera déposée à l'attribution du Mérite sportif provincial.



Cellule des Sports

Place Wilson, 116 - 117 - 6200 Châtelet

Tél. : 071/40 18 78 - Tél. : 071/40 16 21

Fax. : 071/38 00 05

Mail : sports@chatelet.be

Alpaslan BEKLEVIC
Echevin des Sports



17^{ème} Salon des Artisans d'Art

Venez rencontrer des artisans passionnants, passionnés et heureux de montrer leur savoir-faire !

Du **27/01 au 04/02/2018**, une quarantaine d'artisans seront présents à l'Hôtel de Ville pour vous faire découvrir leurs artisanats. Ceux-ci travaillent sur place, conseillent et renseignent les visiteurs qui pourront peut-être se découvrir un hobby.

Artisans : Broderie, céramique, chapellerie, coutellerie, créations textiles, cuir, dentelle, dinanderie, menuiserie, meubles en carton, modélisme, mosaïque, papier mâché, peinture d'icônes, perles en verre, poterie, reliure de livres, robes miniatures en sachets de thé, roman, tournage sur bois, travail de la plume, vitrail, etc.

Nouveautés : Bijoux en perles de culture et à partir de couverts anciens, créations en jeans, décoration du verre, garnissage, maroquinerie, poésie, tissage de perles et travail de la pierre bleue.

En 2018, pour la première fois, **les artisans de bouche** seront **à l'honneur**. Ceux-ci seront installés dans des chalets sur la Place de l'Hôtel de Ville. Venez déguster chocolat, fromage, macaron, miel, spiritueux, thé, vin...

C'est également le rendez-vous incontournable pour les écoles de l'entité et d'ailleurs qui veulent découvrir ces artisanats.

Ouverture de 10 h à 17 h en semaine (jusque 18 h le vendredi et le samedi), le dimanche de 11 à 18 h.

Accès gratuit. Accessible aux personnes à mobilité réduite.



Service de la Culture

Place de l'Hôtel de Ville, 10
6200 Châtelet - 071/244 926
culture@chatelet.be



Dimanche 04 février à 14 h 30 - « La verrerie et le souffleur de verre » - **Conférence** de Bernard VAISIERÉ (Artisan verrier - Terre et Verre). Historique de la verrerie, présentation du verre, des outils, des différentes méthodes de fabrication, le cueillage, le perçage, le soufflage d'un canon... avec quelques pièces fabriquées et film. Lieu : Salle des mariages (rez-de-chaussée). Durée de l'exposé : 1 h.

Appel à candidatures pour le Mérite Culturel

Dans le but de promouvoir et d'encourager la culture et les activités culturelles, de récompenser et d'honorer ceux qui portent haut le renom et les couleurs de notre entité dans le domaine des arts, de la danse, de la littérature, de la musique, des sciences ; la Ville de Châtelet décernera en 2018 les distinctions suivantes : le Prix du Mérite Culturel, le Prix de l'Espoir Culturel et le Prix de l'Association Culturelle.

Les prix seront attribués sans distinction de sexe, d'âge ou de nationalité et ne pourront échoir aux mêmes lauréats deux fois consécutivement.

Seront retenues les candidatures suivantes :

Prix du Mérite Culturel :

Une personne originaire de la Ville de Châtelet, faisant partie ou non d'une association culturelle, s'étant distinguée par sa contribution au rayonnement de la Culture.

Prix de l'Espoir Culturel :

Une personne originaire de la Ville de Châtelet, faisant partie ou non d'une association culturelle, se distinguant par sa contribution au rayonnement de la Culture.

Prix de l'Association Culturelle :

Une association culturelle de la Ville de Châtelet s'étant distinguée ou se distinguant par sa contribution au rayonnement de la Culture.

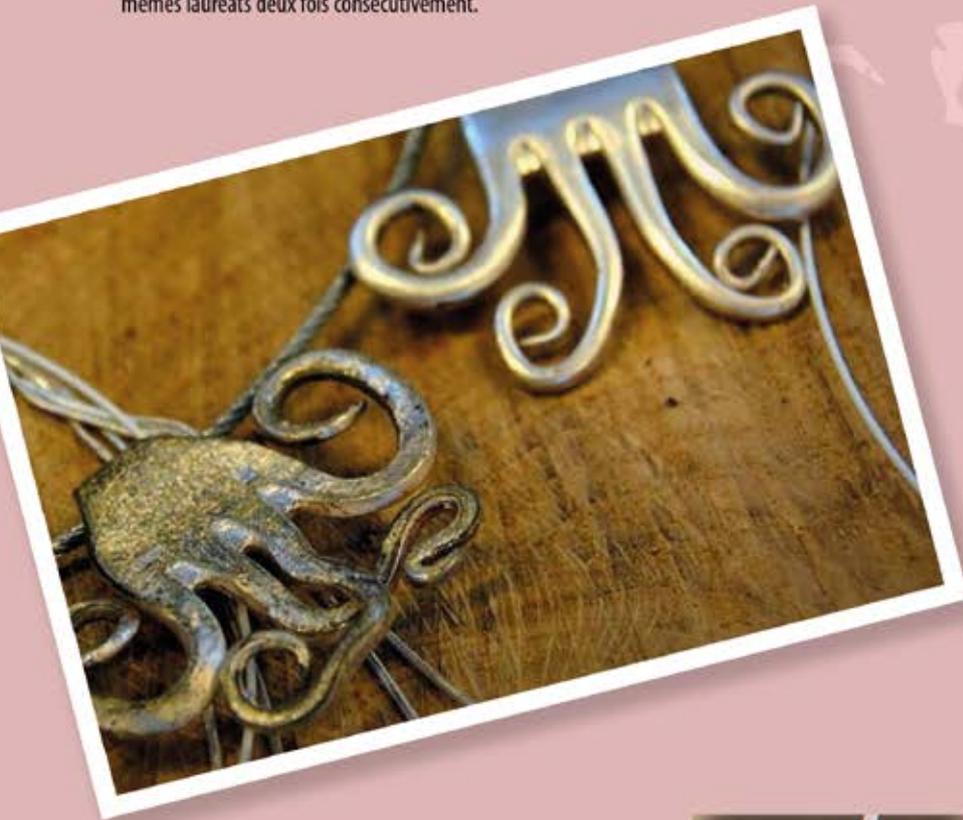
Les candidatures devront être expédiées par envoi recommandé (cachet de la poste faisant foi) ou déposées contre accusé de réception, au Service de la Culture de la Ville de Châtelet, 10 Place de l'Hôtel de Ville **avant le 29 juin 2018**.

Chaque candidat devra préciser ses références et détaillera la réalisation ou les réalisations qui a ou qui ont suscité la demande en remplissant la fiche technique et signalétique disponible auprès du Service de la Culture.

Les candidatures à ces différentes récompenses peuvent être également introduites par un particulier ayant connaissance d'une personne ou d'une association culturelle ayant accompli une œuvre remarquable.

La remise des prix se fera en septembre. Chaque candidat sera convié officiellement à cette remise de prix.

Le jury sera constitué de personnalités du monde artistique, littéraire et scientifique. Il sera présidé par l'Échevin de la Culture.



BRUNO CASTELLUCCI
PRIX DU MERITE CULTUREL 2012



KENNY CAMASSI MOLINA
PRIX DE L'ESPOIR CULTURE 2012



**ATELIER DE BANDE DESSINÉE
ET D'ILLUSTRATION**
**PRIX DE L'ASSOCIATION
CULTURELLE 2012**

Marie-France TOUSSAINT
Echevin



Une « maison » à votre disposition à Châtelet

Vous êtes artiste et avez envie d'exposer ? Vous avez des compétences à partager ? Vous souhaitez développer un projet social sur votre commune ? La Maison de la Cohésion Sociale est à votre disposition. Cette « maison » située au cœur de Châtelet est un véritable lieu de vie associatif. Nous y menons des ateliers culinaires, de gym, créatifs, des animations danse, slam. Des services et associations y donnent des formations, réunions, permanences. Ce local est à votre disposition pour y mener des projets qui sont en accord avec nos objectifs (accès à la culture, insertion sociale et professionnelle, promotion de la santé, création de liens entre citoyens, interculturalité, activités intergénérationnelles, etc.).

Si vous avez envie d'envisager un projet à vocation sociale au sein de ce bel espace, n'hésitez pas à nous contacter.

À titre d'exemple, voici quelques initiatives portées par des citoyens :

- Exposition sur la pauvreté dans le monde et sensibilisation des visiteurs par des animations
- Animation d'un atelier créatif les vendredis
- Animation d'un cours de Qi Kong chaque jeudi
- Animation de séances de méditation

Et bien d'autres.

Renseignements :



Plan de Cohésion Sociale de Châtelet
071/381 572
pcs.chatelet@gmail.com



Plan de Cohésion Sociale de Châtelet



L'hiver est solidaire à Châtelet

Comme chaque hiver, notre équipe offre des boissons chaudes lors des marchés de Châtelet et Châtelineau depuis début décembre. L'occasion de partager un moment ensemble, de prendre le temps de vous présenter nos activités et d'orienter les personnes qui auraient des questions spécifiques vers le service adéquat. Mais aussi, les mardis matin, de découvrir les trésors de notre

«Give box»

(«boîte à dons»), où de nombreux Châteletains viennent déposer des vêtements et objets (vaisselle, nounours, etc.) que chacun peut emporter librement.

Cette action se termine fin janvier.

Prochains rendez-vous de cette opération « Hiver Solidaire » :

Les samedis (place Wilson) : 2, 9, 16 et 23 décembre, 13, 20 et 27 janvier.

Les mardis (Maison de la Cohésion Sociale, rue de la Montagne 14) : 5, 12 et 19 décembre, 2, 9, 16, 23 et 30 janvier.

De nombreux bénévoles châteletains

Tout au long de cette année 2017, de nombreux bénévoles se sont impliqués dans nos activités. Sans eux, nous ne pourrions pas proposer des activités et projets aussi riches et variés.

Nous tenons ainsi à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées :

- Pour la fête d'Halloween : merci aux bénévoles qui ont tenu un stand, qui ont décoré les lieux, qui ont installé les décorations et ensuite tout rangé. Merci aussi au DJ et toutes les petites mains qui nous ont aidés.

- Pour les fêtes de la musique : merci aux personnes qui nous ont aidés à installer, ranger, distribuer des flyers, servir au bar...

- Pour le jardin partagé : merci à tous les jardiniers qui réalisent un travail parfois en toute discrétion pour que le jardin reste aussi beau toute l'année

- Pour les animations gérées par des bénévoles : grâce à elles, nous vous proposons un atelier Qi kong, art floral et méditation

- Les participant(e)s à nos ateliers créatifs et culinaires sont souvent bénévoles pour d'autres activités pour lesquelles elles réalisent des préparations culinaires ou aident à l'organisation.

- Les chauffeurs de la Centrale des Moins Mobiles qui parcourent des kilomètres régulièrement pour des personnes qui n'ont pas de véhicule.

- Et tous ceux que nous oublions !

Rejoignez notre équipe de bénévoles

Vous avez un peu de temps ? Vous souhaitez nous aider à développer nos actions ? Rejoignez-nous ! Nous avons plusieurs types de bénévolat à vous proposer.

Certains bénévoles s'impliquent lors d'événements, d'autres gèrent de A à Z des animations seuls ou en co-animation, et d'autres encore sont des chauffeurs pour notre Centrale des Moins Mobiles.

Ces chauffeurs utilisent leur propre véhicule pour emmener des personnes en difficulté faire leurs courses, aller chez le médecin ou tout autre déplacement. Les chauffeurs reçoivent une indemnité de 0,34 € pour chaque kilomètre parcouru et sont assurés en omnium. Actuellement, nous sommes en recherche de chauffeurs pour pouvoir garantir l'existence de la Centrale des Moins Mobiles.

Vous avez envie de vous impliquer ? Appelez-nous.

Renseignements :



Plan de Cohésion Sociale de Châtelet
071/381 572
pcs.chatelet@gmail.com



Plan de Cohésion Sociale de Châtelet



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Une police de « Proximité », pas un vain mot au sein de notre organisation !

S'il y a bien une fonction qui est connue et ancrée dans l'esprit de la population, c'est celle de « l'agent de quartier ». Policier qui assurait une présence sur le terrain en contrôlant les changements d'adresse, en intervenant lors de petits conflits de voisinage et en faisant respecter la propreté dans les rues. Son statut a été quelque peu chamboulé suite à la réforme des services de police en 2001.

On ne parlera plus d'agent de quartier, mais d'inspecteur de proximité. Les missions sont, non seulement restées les mêmes, mais sa charge de travail a augmenté suite à l'évolution de la société. Des normes ont été établies et, légalement, nous devrions compter 4000 habitants par inspecteur de proximité. Cependant notre zone de police, consciente de l'importance de la fonction, a organisé son service avec environ 2400 habitants par quartier.



Actuellement, la ville de Châtelet est divisée en 14 quartiers pour lesquels un inspecteur a été désigné sous la coordination de l'Inspecteur Principal BISSON Frédéric.

De par **sa présence au sein de son quartier**, l'inspecteur va devoir assurer des tâches judiciaires, administratives et sociales.

- Exercer un contrôle préventif qui concourt à créer un sentiment de sécurité au sein de la population, en privilégiant la visibilité de nos services
- Détecter les sources d'insécurité ainsi que les éventuels foyers de criminalité et en aviser les services compétents
- Prêter une attention particulière aux comportements de certaines personnes
- Exercer une surveillance aux abords des écoles
- Recevoir les plaintes et doléances des habitants et y apporter autant que possible des solutions concrètes.
- Donner suite à certains appels sollicitant une intervention personnalisée non urgente et à caractère limité
- Surveiller les marchés, les festivités locales
- Assurer les services d'ordre locaux lors de manifestations culturelles et sportives
- Être impliqué dans des sécurisations suite à la menace terroriste
- Réaliser des enquêtes au niveau des domiciles fictifs, mariages blancs, fraudes sociales, de l'établissement de personnes étrangères sur le territoire national, de l'aménagement du territoire.
- Assurer un contrôle des personnes sous libérations conditionnelles, des étrangers dans le cadre du regroupement familial et bâtiments insalubres.
- Traiter les dossiers judiciaires émanant des parquets du Procureur du Roi, les plaintes à l'accueil zonal.
- Faire vivre les partenariats existants

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres missions viennent régulièrement s'ajouter à toutes les tâches décrites ci-dessus.

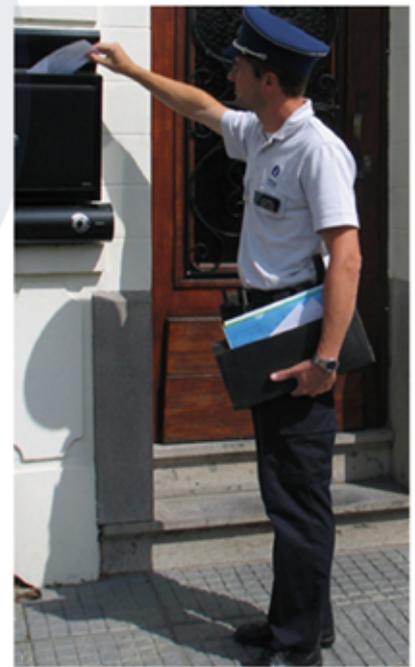
Mais malgré cette quantité de travail très importante, nous sommes présents dans nos différents quartiers et nous sommes partenaires des « **Rencontres citoyennes** » mises en place par les services de la ville de Châtelet, afin d'être en contact direct avec la population et ainsi apporter une réponse adéquate à chaque problème soulevé.

Vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services via le coordinateur des quartiers : INPP BISSON Frédéric au 071/240.180.

N'oubliez pas qu'en cette fin d'année, nous tenterons de vous assurer de bonnes fêtes en organisant notre 14e campagne Vigilance qui s'établira du 8 décembre 2017 jusqu'au 7 janvier 2018. À cette occasion des patrouilles de sécurisation vont être mises en place et nous assurerons des surveillances particulières aux abords des petits commerces et grandes surfaces.

Nous participerons également à la campagne BOB de fin d'année en organisant des contrôles sur l'ensemble du territoire de la zone de police et nous participerons au week-end sans alcool du 12 au 15 janvier 2018.

Nous vous souhaitons de chaleureuses fêtes de fin d'année.



Besoin des services de police ?

Commissariat Central

Rue du Mayor 25

6200 Châtelet

Tél: 071/240.100



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Planification d'urgence

URGENCE



.bealert

Système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

BE-Alert en 5 questions :

Qu'est-ce que BE-Alert ?

BE-Alert est un système national qui vous alerte en cas de situation d'urgence. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. «fermez portes et fenêtres» en cas d'incendie. Le message BE-Alert peut être transmis via sms, téléphone ou email. Notre Ville a décidé d'adhérer à cet outil important pour la sécurité de nos citoyens.

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous sur www.be-alert.be. Vous pouvez de la sorte être informé si quelque chose arrive près de chez vous. Vous voulez être alerté en cas de situation d'urgence au travail ou dans votre famille ? Vous pouvez aussi enregistrer plusieurs adresses pour recevoir une alerte.

Je n'ai pas de smartphone.

Puis-je aussi m'inscrire ?

BE-Alert peut envoyer un message via différents canaux. Vous pouvez être alerté via un sms, un email ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un smartphone.

Est-ce que BE-Alert est gratuit ?

Vous pouvez vous inscrire gratuitement via www.be-alert.be.

Que dois-je faire si je reçois un message de BE-Alert ?

Il vaut mieux suivre les recommandations du message. En cas d'incendie, il vous sera ainsi demandé par exemple de rentrer et de fermer portes et fenêtres. Faites-le aussi vite que possible.



Pour toute information :
Cellule Planification d'urgence
071/243 203



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



La fin de la Redevance télévision

Ce 7 septembre 2017, le Gouvernement wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018.

La redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les **périodes imposables 2018** et suivantes, c'est à dire à partir du **01/04/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J** et à partir du **01/10/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z**.

Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes,...), la redevance cesse d'être due dès le 01/01/2018.

Aucun remboursement ne sera opéré pour le montant payé pour l'exercice 2017 même si certains mois de cette période se situent en 2018.

Il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées dont la période imposable se termine au plus tard en 2018.



La médiation de quartier... pour une approche différente et constructive du conflit de voisinage .



Le rôle du médiateur est :

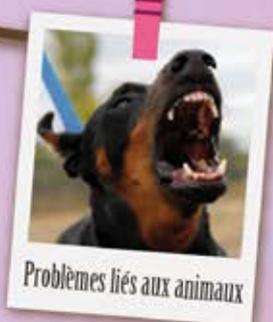
- De vous écouter attentivement, sans jugement, en toute confidentialité, avec bienveillance.
- D'analyser, de cerner, vos besoins et intérêts.
- De vous accompagner dans une recherche de solutions mutuellement acceptables.
- De créer une communication, renouer du dialogue.
- De vous informer, relayer vers un service adapté si nécessaire.

SERVICE GRATUIT

Sur rendez-vous

du lundi au vendredi de 8h à 17h au
071/244.701

Le médiateur se déplace à votre domicile.



Problèmes liés aux animaux



Nuisances sonores



Conflits relationnels



Plantations non entretenues

Les agents constatateurs patrouillent

Les agents constatateurs patrouillent dans les rues de l'entité et luttent efficacement contre les incivilités des citoyens peu scrupuleux de garder un environnement propre.

Non seulement présents pour constater la sortie des sacs poubelles en dehors des heures de collectes, les agents agissent également sur l'ensemble du Règlement Général de Police et du décret délinquance environnementale tel que l'abandon de déchets, les combustions de déchets, les déjections canines et autres...

Pour signaler toute incivilité composez le : 071/243.262



Violence Intra Familiale
Ville de Châtelet

Si seulement on pouvait m'aider

Si seulement elle pouvait se bouger

Et si vous en parliez...

Cellule violence intra familiale

Vous êtes châteletains, vous vivez des violences intrafamiliales (violence conjugale, maltraitance envers les aînés...) ou vous connaissez une personne qui y est confrontée, vous souhaitez obtenir un soutien pour sortir d'une situation complexe ?

La cellule VIF de la Ville de Châtelet peut vous accueillir, vous écouter, vous informer et vous orienter dans d'éventuelles démarches, selon vos besoins.

Chaque membre de la cellule VIF vous assure discrétion et confidentialité.

Contactez-nous

au 071/ 24 47 11

pssp@chatelet.be

Zone de Police Aiseau-Presles /
Châtelet/Farciennes :

Service d'assistance policière aux victimes :

071/24 01 62

BIEN-ÊTRE ANIMAL
SANCTIONS ADMINISTRATIVES

RENSEIGNEMENTS
071 24 47 00



Le bien-être animal

Depuis quelques mois, la ville de Châtelet agit également sur la maltraitance et le bien-être animal.

Bien que ce phénomène soit délicat à traiter, les agents présents sur le terrain ont la possibilité d'intervenir dans nos foyers pour venir au secours de nos petits protégés.

Le service des Agents Constatateurs a des projets plein la tête...

Prochainement, la mascotte Crotti-Crotta sensibilisera les jeunes écoliers afin qu'ils adoptent les bons comportements.

Nous comptons sur nos chères petites têtes blondes pour relayer efficacement l'information auprès de leurs proches.

Renseignements au 071/244.700

Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Direction financière



Approbation du Compte 2016 de la Ville

Les comptes budgétaire et de résultat ainsi que le bilan 2016 de la Ville, qui avaient été arrêtés par le Conseil communal du 26 juin 2017 ont été définitivement approuvés par la Tutelle régionale.

Le résultat budgétaire du service ordinaire, qui regroupe l'ensemble des recettes et dépenses courantes qui se produisent au moins une fois par année et qui assurent des revenus et un fonctionnement réguliers à la Commune (personnel, fonctionnement, remboursement des emprunts et dotations aux entités consolidées - CPAS, Zone de Police, Zone de Secours) s'établit comme suit :

Ces résultats sont en amélioration par rapport aux comptes 2015 (qui se soldaient par un déficit de 498.545,16€ à l'exercice propre et par un boni de 3.630.466,23€ au global).

Ils ont principalement pu être obtenu grâce à une augmentation des recettes fiscales (+ 652.137,34€) et de la dotation régionale du Fonds des communes (+ 701.170,85€) et à une stabilisation des dépenses, ce qui témoigne d'une saine gestion des finances publiques, dans un contexte pourtant difficile pour les Communes wallonnes qui sont confrontées à divers défis majeurs : diminution du rendement des additionnels à l'IPP suite au Tax-shift décidé par le Fédéral, financement des pensions du personnel communal et de CPAS,

augmentation des interventions de l'aide sociale, financement de la Zone de secours, ...

On relèvera encore que les investissements communaux se sont quant à eux élevés à 7.858.421,53€ en 2016 (dont 2/3 au profit des voiries communales), soit une augmentation de 2.131.108,08€ par rapport à 2015. Ces investissements ont été financés à concurrence de 18% par des subsides, de 32% par de l'auto-financement sur fonds propres et de 50% par des emprunts.

En ce qui concerne la comptabilité générale, le compte de résultat a enregistré 53.435.238,25€ de Charges et 52.691.496,03€ de Produits, soit un résultat négatif de 743.742,22€, qui s'explique par une régularisation exceptionnelle de la dotation à la Zone de Secours.

Enfin, le total bilantaire s'élève à 120.671.040,87€.

	Dépenses (engagements)	Recettes (droits constatés)	Résultat budgétaire
Exercice propre (2016)	44.371.917,61€	45.611.650,37€	+ 1.239.732,76€
Global (exercice propre 2016 + années antérieures)	54.470.470,53€	59.131.788,49€	+ 4.661.317,96€

Michel MATHY
Echevin du Budget et des Finances



Direction Générale



Le Taxi Social de Châtelet

**Un problème de mobilité ?
Une solution à vos déplacements.**

Le Taxi Social de la Ville de Châtelet sillonne nos rues depuis le 3 juillet afin d'assurer à nos citoyens une mobilité à un coût modéré.

Pour qui...

- Toutes personnes qui disposent d'un faible revenu (CPAS, médiation de dettes),
- Toutes personnes handicapées ou à mobilité réduite,
- Toutes personnes en maladie, en invalidité, victimes d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle,
- Toutes personnes de plus de 65 ans.

Pourquoi...

- Vos trajets sur l'entité de Châtelet,
- Vos consultations chez le médecin, dentiste ou à l'hôpital (jusque Charleroi),...

- Vos démarches administratives,
- Vos courses alimentaires, ou toutes démarches à caractère social.

Conditions d'inscription...

- Être domicilié sur l'entité de Châtelet.
- Rencontrer des problèmes de mobilité.

Tarifs...

- 0,30€/km (à partir de l'endroit de prise en charge de l'utilisateur jusqu'à l'endroit de destination).
- Une facture avec les éventuels trajets est envoyée chaque fin de mois à l'utilisateur.

Horaire...

- Les rendez-vous devront être pris du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00.
- Les demandes se feront au plus tard la veille avant 11h00.
- Le Taxi Social circule du lundi au vendredi

de 8h00 à 17h00 durant toute l'année, et en juillet et août de 7h00 à 13h00.

Un seul numéro d'appel...

0473/88 33 52



Daniel VANDERLICK
Bourgmestre



Juillet 2017

Shando-Etelie-Mbuyi Keyla 21/07/17
 Kouroutzidis Maverick 26/07/17
 Andries Iliana 27/07/17
 Mosni Floryna 28/07/17
 Thiry Ilenya 31/07/17

Août 2017

Bricmont Matheo 01/08/17
 Septon Louisa 01/08/17
 Zambak Aselya 04/08/17
 Zaccone Mya 08/08/17
 Bodococo Erika 09/08/17
 Presti Floria 09/08/17
 Mauclet Thyme0 09/08/17
 Guennad Maissa 10/08/17
 Traina Luna 10/08/17
 Caruso Enzo 12/08/17
 Therasse Eloah 13/08/17
 Hanotiaux Serana 13/08/17
 Van Puyvelde Johannes 14/08/17
 Akhamlich Adenys 14/08/17
 Hadouch Ilyess 14/08/17
 Opoue Zhen 15/08/17
 Arfi Thalia 16/08/17
 Vassart Alessandro 16/08/17
 Hottiaux Depasse Maelys 17/08/17
 Sas Sunshine 17/08/17
 Vigneron Aria 18/08/17
 Cacciatore Nelia 18/08/17
 Aktas Hatice 21/08/17
 Misirli Akif 21/08/17
 Sarris Diego 21/08/17
 Vanpoucke Maximilien 21/08/17
 Carpent Maliana 22/08/17
 Nhaili Thalia 22/08/17
 Mokhtari Jana 22/08/17
 La Porta Lena 23/08/17
 Coban Ayse-Mina 23/08/17
 Cakir Milhan 25/08/17
 De Gropote Thibaut 25/08/17
 Dufrasne Mattys 25/08/17
 Chieguen Nouné Anael 28/08/17
 Brahimi Jawed 29/08/17
 Lamrid Salah-Dine 29/08/17
 Vanderclause Mael 30/08/17
 Mokhtar Auréz 31/08/17

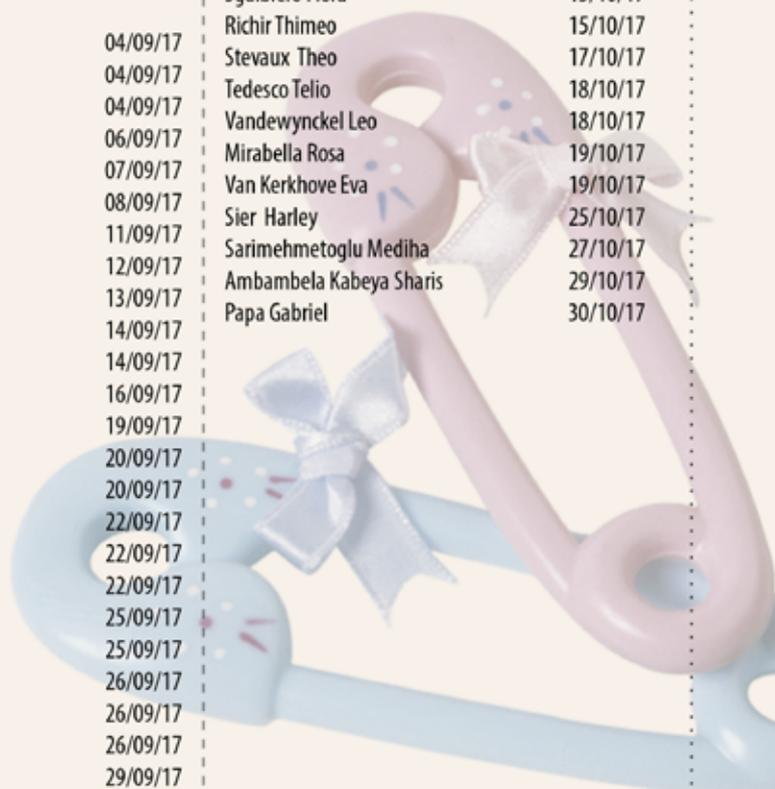
Septembre 2017

Moussaoui Selim 04/09/17
 Vandemergel Lea 04/09/17
 Pilato Nina 04/09/17
 Cambouris Michail 06/09/17
 Brichart Zoe 07/09/17
 Pettens Doryan 08/09/17
 Sahin Ediz 11/09/17
 Struelens Eileen Et Lucile 12/09/17
 Jacobs Loriane 13/09/17
 Dal Louis 14/09/17
 Bertucci Wu Mia 14/09/17
 Verhulst Hope 16/09/17
 Colaci Marta 19/09/17
 Bouyiss Imad 20/09/17
 Corazza Sofia 20/09/17
 Kallel Lilya 22/09/17
 Wanderpepen Victoria 22/09/17
 Van Kerckem Thomas 22/09/17
 Muyle Sarah 25/09/17
 El Moukhtari Ibrahim 25/09/17
 Peeters Eden 26/09/17
 Fauville Ezra 26/09/17
 Bulla Fiorella 26/09/17
 Falise Lenny 29/09/17
 Cuvelier Kais 29/09/17
 El Abbaoui Aaron 29/09/17

Octobre 2017

Movsarov Mouhammad 01/10/17
 Lobefaro Liana 02/10/17
 Sluys Cauwenbergh Nathan 03/10/17
 Azaoui Liyam 03/10/17
 Lermineau Louis 03/10/17
 Carrino Lilio 04/10/17
 Rolland Emiliano 04/10/17
 Poulain Mathys 07/10/17
 Willems Liam 08/10/17
 Poulain Gabrielle 09/10/17
 Brichard Vaiana 09/10/17
 Van Malderen Matthias 10/10/17
 Bouchergui Hamza 10/10/17
 Arnould Elena 10/10/17
 Van Breusegem Mya 11/10/17
 Locy Liam 12/10/17
 Robert Daliyanna 13/10/17
 Tasnier Adelio 14/10/17

Sgalbiero Flora 15/10/17
 Richir Thimeo 15/10/17
 Stevaux Theo 17/10/17
 Tedesco Telio 18/10/17
 Vandewynckel Leo 18/10/17
 Mirabella Rosa 19/10/17
 Van Kerkhove Eva 19/10/17
 Sier Harley 25/10/17
 Sarimehmetoglu Mediha 27/10/17
 Ambambela Kabeya Sharis 29/10/17
 Papa Gabriel 30/10/17





Etat Civil - Noces de Brillant, Diamant, Aigue-Marine et Or



CHATELET le 30/07/2017

BRILLANT (65 ans)

FRANCIAMORE FRANCESCO ET DISPINZERI MARIA
DIEUX JEAN-JACQUES ET BROSTAUX JACQUELINE
JONART DESIRE ET QUINET MARGUERITE

DIAMANT (60 ans)

HANNAERT JEAN ET DUMONT FABIENNE
HAEGEMAN JEAN ET GOBBE GHISLAINE
DE DECKER CESAR ET DELPIRE MARIE
DI BIASE GUIDO ET ROMASCO GUISEPPINA
VANDE VENNE CHARLES ET BAUDHUIH JENNY
VAN LANGENHOVE FREDERIC ET GLUME FRANCINE

AIGUE-MARINE (55 ans)

LEMMENS ROGER ET CHAPPELLE JEANINE
LANNOY FRANCOIS ET HARBANT CHRISTIANE
KEPENNE PIERRE ET RENARD ARLETTE
HUYS RICHARD ET PEETERS MONIQUE
VAEL PIERRE ET DETIENNE ANDREE
VANDENBROECK ANDRE ET GIBERTO MARIA
SENTE MICHEL ET LUBREZ ELIANTHE
FELICIANI UMBERTO ET GARBAZ VERONICA
COLLIGNON MAURICE ET COMPERE ROLANDE

OR (50 ans)

BREELS ANDRE ET LEMMENS MARIA
DEBLOCK CYRILLE ET VERBRACKEN JOSETTE
DENIS MARCEL ET VAN MECHELEN JOSETTE
SURIANO ROSARIO ET BRIGANO MARIA
GUIMIN MICHEL ET FATI LUISA
DELLE CASTELLE LEONARDO ET CAFARO ADDOLORATA
VERARDI PIERO ET PERDIENS RITA
JENICOT MICHEL ET MARC DANIELLE
LESOIL MARCEL ET ZOETAERT MICHELINE
PIRAUX ANDRE ET MAHUA ANNE

BOUFFIOLX le 06/08/2017

DIAMANT (60 ans)

MALTRATTI EMILE ET VANDENAMEELE MONIQUE
LOUETTE REMY ET MAGIS DENISE
DEWINTER LUCIEN ET MICHEL
PAIRON GUY ET LEBEAU MONIQUE



AIGUE-MARINE (55 ans)

DOYEN GUY ET BARBIER JOSETTE
DUPONT PIERRE ET WATRICE CECILE
FIORELLO FELICE ET DE VITA STELLA

OR (50 ans)

SERTYN JULIEN ET DECEUSTER DENISE
WALRY ANDRE ET COWEZ ANDREE
GAGLIANO EPIFANIO ET PAVONCELLI FRANCA
LEQUEUX ANDRE ET PIETTE NADINE
DIMITRI ALBERICO ET OSTYN ARLETTE

CHATELINEAU le 27/08/2017

DIAMANT (60 ans)

PINEDO LOPEZ JOSE ET MENENDEZ GONZALEZ MARIA
BAIRE GEORGES ET LAURENT GEORGETTE
JACQUES ROGER ET FESTIENS JOSIANE

AIGUE-MARINE (55 ans)

MAHY NICOLAS ET HARLET MARIE-JOSE
PIROTTE JEAN ET COLETTE MARIE-CLAIRE
ARAUXO ROBERT ET REYNDERS MARIE
DESSY LEOPOLD ET NOEL FRANCOISE
JOBCHEN FREDDY ET DEREZE MARIE-JEANNE

OR (50 ans)

CARPENT MARCEL ET SADAUNE YVONNE
GILLE ANDRE ET FONTAINE JACQUELINE
HRUNANSKY GEORGES ET DE CEULAER MARIE
VAN GOMPEL WILLY ET VAN ROOSBROECK JOSEE
VIERA MARIUS ET PERVANIA GABRIELLA
TAGLIARINO VINCENZO ET FRAGAPANE CALOGERA
MANCINI DOMENICO ET RODRIGUEZ-LEON EFIGENIA
WOUTERS JOSEPH ET D'ONOFRIO MARIA

VAN GEEL GUSTAVE ET BERCKMANS MALVINA – BRILLANT 65 ANS
CROMBE ALBERT ET GOOSSENS JEANNINE – OR 50 ANS
VAN DER SYPT THEO ET YERNAUX FRANCOISE – OR 50 ANS

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil



Etat Civil - Liste des mariages de Septembre à Décembre 2017



BRIHAYE Jean-Pol & ROSA Rosaria
LIBAMBU WOLAKA Godefroid & KEPPENS Sylvie
MARIMAN Alain & DEJNECKI Hélène
STUMPFL Ludwig & PIZZINATO Audrey
PIRES DIAS Nicolas & VIEIRA PIMENTEL Estela
VOLPE Giuseppe & BULLA Ornella
MATTA Alexandro & DELATTE Karine

DEMETRICO Gregory & SANNA Laura
MOREELS Gilbert & DUFOND Adeline
VAN OPSTAL Thomas & VANLATHEN Julie
CHEVALLIER Bruno & LEKIME Isabelle
BRACHOTTE Alain & DEGUELDRE Véronique
LAPOTRE Matthieu & VALCARENGHI Elodie
TEDALDI Frédéric & MERCIÉ Sandra

DESUTTER Jean-Michel & DUCHENE Larissa
CAES Anthony & KHALFAOUI Hasna
RIBOUX Noël & GRENSON Christelle

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil



Etat Civil - Liste décès du 16/07/2017 au 15/10/2017



Nom	Date de décès	Nom	Date de décès	Nom	Date de décès
Agostini Jean	08/10/17	Graux José	09/09/17	Robette Danielle	15/08/17
André Charles	31/07/17	Grilli Léa	20/09/17	Rodriguez Marie	17/07/17
Arcangeli Véra	17/09/17	Henriet Anne-Marie	21/08/17	Roland Daniel	17/08/17
Baccarin Remo	04/10/17	Hermans Frédéric	17/09/17	Schillaci Anna	02/09/17
Baldassarre Michele	07/10/17	Himour Khadra	12/10/17	Sellier Edgard	24/07/17
Barbier Léontine	01/08/17	Hoc Ulysse	03/08/17	Servais Louise	20/07/17
Beka Lucia	23/08/17	Hollande Marcelle	30/08/17	Sevrin Daniel	21/08/17
Berdal Didier	12/10/17	Infanti Vittoria	04/10/17	Simon Flora	08/10/17
Beyens Victor	07/09/17	Jacquet Marie	14/10/17	Swalens Mireille	27/08/17
Cascos-Sanchez Francisco	14/09/17	Jadoul Raymond	25/07/17	Taisse Germaine	07/08/17
Chiancone Arthuro	05/08/17	Juziak Jeanne	24/08/17	Thibaut Ginette	02/09/17
Ciccarella Rosina	03/08/17	Kaplan Maurice	24/09/17	Thibaut Lambertine	04/09/17
Cilli Armando	21/07/17	Korkmaz Yasin	28/08/17	Thys Fernand	20/09/17
Colonius Madeleine	24/07/17	Krzemien Sabine	26/07/17	Timmermans Gérard	06/09/17
Croquet Georgette	07/10/17	Lammens Suzanne	22/09/17	Tzimogiannis Margot	11/08/17
Cujas Marthe	30/08/17	Leclercq Inès	16/08/17	Ubags Nelly	20/09/17
Daive Emma	08/09/17	Leleux Fernand	27/09/17	Van Puyvelde Johannes	18/08/17
D'Alessandro Giosina	29/08/17	Lemarque Henri	27/09/17	Van Woensel Eulalie	13/10/17
Dave José	02/08/17	Letellier Monique	20/09/17	Wawryk Jean-Luc	11/10/17
De Groot Jeanine	27/09/17	Lorent Romuald	25/08/17	Willame Véronique	13/09/17
Demaret Annie	12/10/17	Lo Verde Giacoma	22/07/17	Willocq Sabine	05/09/17
De Messemacker Gaston	16/07/17	Mariscotti Domenico	30/09/17	Zingale Giuseppa	16/09/17
De Mol Marie	26/08/17	Martinquet Georges	20/07/17	Zolin Carmen	01/08/17
Deneumostier Franck	03/10/17	Massart Claude	31/08/17		
Derieux Roger	31/08/17	Materne Nicole	11/08/17		
Derkenne Josette	24/08/17	Mineo Luciano	19/07/17		
De Smet Arlette	26/07/17	Morozov Alexandre	27/08/17		
Dethy Marcel	31/07/17	Moukhles Addi	20/08/17		
Detraux Robert	12/09/17	Mourmeaux Guy	16/09/17		
Deturck Jeannne	28/09/17	Nackaerts Marie	02/10/17		
Devalque Noël	06/08/17	Novello Maria	23/07/17		
De Vincke Léa	25/09/17	Opdebeek Fabien	09/10/17		
Dupanloup Danielle	01/08/17	Oppenbrouwer Rosalie	24/09/17		
Dury Armande	29/08/17	Penninck Myriam	12/08/17		
Facchin Michaël	29/09/17	Pfaff Léon	29/07/17		
Fernandez-Martin Dolorès	03/09/17	Pilloy Jean-Claude	30/09/17		
Foschi Giovanni	15/08/17	Qejjou Mohamed	20/09/17		
Gallez Thierry	29/07/17	Raes Claude	01/08/17		
Geeraerts Victorine	28/07/17	Raeymackers Marcel	25/07/17		
Gillis Georges	20/07/17	Recloux Victoria	20/08/17		
Givront Nathalie	20/08/17	Reul Lucy	12/09/17		
Goblet Yvette	24/08/17	Richir Monique	30/09/17		

Alexandre DUPANLOUP
Officier de l'Etat Civil